AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Communiqué de presse - Jeudi 26 juin 2014

Les vautours victimes de mensonges et de désinformation

Les vautours souffrent d'une mauvaise réputation : assimilés à tort à des prédateurs, ces nécrophages assurent pourtant un rôle écologique très important. En nettoyant les cadavres, ils évitent la transmission de pathogènes et jouent un rôle d'équarisseurs naturels, gratuits pour les éleveurs. Ils sont, à ce titre, des alliés importants des éleveurs.

« Non, les vautours n'ont pas changé de comportement au point de devenir prédateurs. Ils ont certes pu et dû s'adapter aux évolutions des modes de conduites des élevages afin de saisir les opportunités de pitances mais leur morphologie et leur comportement ne leur permettent pas de tuer un animal en bonne santé ni en pleine possession de ses moyens comme le ferait tout simplement un prédateur » assure Olivier Duriez, ornithologue et enseignant-chercheur au Centre d'Ecologie Fonctionnelle & Evolutive de Montpellier 2.

Sur près de 30.000 animaux domestiques qui meurent en estive dans les Pyrénées chaque année, la proportion des déclarations de dommage prétendument attribuée aux vautours n'excède pas 0,06% des pertes annuelles.
Il convient de rappeler que déclaration de dommage ne signifie pas qu'il y ait dommage et seules des expertises indépendantes permettent d'établir la réalité des faits.
Ces expertises aboutissent toutes au même constat : les interventions des vautours sont dans la grande majorité des cas post-mortem et les rares cas, toujours exceptionnels, ante-mortem concernent exclusivement du bétail affaibli et en difficulté.
Dans ces derniers cas exceptionnels, les vautours ne font qu'anticiper le plus souvent une mort inéluctable : animal immobilisé depuis une journée ou davantage, blessure grave, conséquence d'une mise à l'herbe et mise-bas difficile, sans surveillance… « Ainsi, un animal en pleine possession de ses moyens laisse les vautours indifférents et n'a donc rien à craindre » ajoute Olivier Duriez.

Des résultats préliminaires d'études en cours, tendent à montrer que les plaintes de dommages au bétail vivant se concentrent essentiellement dans les secteurs où la présence des vautours est récente et où les éleveurs et le grand public connaissent mal le comportement naturel de ces oiseaux. En effet, le phénomène de la curée, qui voit l'arrivée massive de plusieurs dizaines de vautours en quelques minutes autour d'un cadavre, est très impressionnant quand on n'y est pas préparé. Particulièrement agile et prompt à détecter sa nourriture, le vautour possède une grande capacité à se poser rapidement près des cadavres. Ainsi il arrive souvent que les vautours découvrent un animal mort avant l'éleveur, et ce dernier accuse à tort les vautours de l'avoir tué.

Des services rendus

Des milliers de carcasses sont éliminées des pâturages chaque année par les vautours. A tel point qu'un réseau de placettes d'équarrissage naturel a été déployé dans près de 15 départements des Pyrénées orientales, au bassin méditerranéen et aux Alpes du sud en passant par le sud du Massif central. Ce réseau permet ainsi aux éleveurs de réduire le coût de la Contribution Volontaire Obligatoire *, pour éliminer les cadavres de leurs animaux via les filières industrielles.

LPO France
Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

Phénomènes économiques et sanitaires

Stigmatiser les vautours comme des espèces indésirables fait le jeu de ceux qui veulent une nature aseptisée, vidée de son caractère sauvage et cache une situation préoccupante d'un point de vue sanitaire et économique :

- compte tenu des coûts d'équarrissage et des délais d'enlèvement, certains éleveurs préfèrent ne pas faire enlever les cadavres des animaux en exploitation. Les laissant à la portée des nécrophages.
- à la faveur de certains éleveurs en détresse, les vautours sont aussi le prétexte de légitimer des demandes d'indemnisation et de dénoncer les contraintes environnementales règlementaires et législatives qui leurs sont imposées.
- il faut également considérer que les troupeaux sont de plus en plus importants avec un foncier qui n'évolue pas ce qui implique des coûts vétérinaires de plus en plus élevés alors que le prix de revient des animaux ne cesse de baisser.

Il apparaît donc nécessaire d'identifier les élevages, l'état des cheptels, les pratiques pastorales et la viabilité des exploitations. Seul ce travail permettra de mettre en évidence les élevages les plus vulnérables qui font l'objet aujourd'hui de mauvaises interprétations du comportement des vautours.

Le retour des vautours dans le ciel de France est le résultat d'un travail de concertation avec tous les acteurs du monde rural depuis des dizaines d'années. Il est plus que temps de stopper les fausses rumeurs et amalgames qui ont bon train ces derniers temps.

Contact presse
Carine Bremond
Attachée de presse LPO France
Tel : 06 34 12 50 69
carine.bremond@lpo.fr

* Contribution Volontaire Obligatoire : cotisation demandée aux éleveurs pour financer le service de collecte d'équarissage.

LPO France
Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel